

Image not found or type unknown



Vente d'un bien en usufruit

Par **franssouille**, le **30/01/2021** à **12:15**

Suite au décès de mon beau père , ma belle mère est devenue usufruitière de leurs biens .
Aujourd'hui elle souhaite vendre en appartement secondaire agée de 91 ans, elle ne pourra plus y aller.

Pouvez-vous me dire les montants perçus par chaque part, sachant qu'elle a eu trois enfants .
Le montant estimé du bien est de 79.500 Euros .